



Session Normale : Décembre 2019  
Epreuve : Montage et Ingénierie Financière  
Niveau : Semestre 9  
Responsable : Y. ALAMI  
Durée : 2 Heures

**EXERCICE I :**

La société NAVETAS, installée à Tanger depuis 2010, est une société spécialisée dans le transport du personnel, elle dispose depuis sa création de 20 minibus et emploie 30 personnes. En 2019, la société décide d'attaquer le marché du transport touristique et compte opérationnaliser la nouvelle activité à partir de janvier 2020. Les éléments qui ressortent de l'étude commerciale et technique de l'investissement se présentent ainsi :

**Investissements :**

- L'entreprise envisage l'acquisition de trois autocars (de 48 places chacun) et deux minibus (15 places chacun).
- Le coût d'acquisition est de 1 250 000 DH pour chaque Autocar et de 450 000 DH pour chaque minibus.
- La durée d'utilisation des véhicules est de 5 ans et leur amortissement est linéaire.
- La nouvelle activité nécessite les immobilisations suivantes :
  - Frais d'actes et charges préliminaires : 105 000 DH amortissables sur 5 ans,
  - Acquisition d'un local administratif : 1 200 000 DH amortissable sur 20 ans
  - Aménagements et matériels de bureau : 650 000 amortissable sur 10 ans.
- L'entreprise compte créer 8 emplois permanents dont 5 sont des conducteurs professionnels.

**L'exploitation :**

- L'estimation du Chiffre d'affaires est établie sur la base d'une location à 12 DH le Kilomètre pour les autocars et à 8 DH le Kilomètre pour les minibus avec un maximum de 200 Kilomètres par jours et par véhicule.
- Toutefois compte tenu des conditions d'exploitation et de l'évolution de la demande, l'entreprise NAVETAS estime que ses véhicules seront utilisés pendant une durée de 195 jours en 2020. Cette durée augmentera de 15 jours pour chacune des autres années.
- Les principales charges d'exploitation de cet investissement sont résumées ainsi :

Eléments	2020	2021	2022	2023	2024
Consommation carburant	10% du Chiffre d'affaires				
Autres charges externes	50 000	68 000	115 000	148 000	250 000
Impôt et taxes	35 000	48 000	63 000	65 000	75 000
Charges de personnel	240 000	240 000	255 000	255 000	265 000

- La société est soumise à l'impôt sur les sociétés aux taux de 30% et aucune exonération n'est prévue.
- L'entreprise ne compte distribuer des bénéfices qu'à partir de l'année 2022 et ce à raison de 60% des bénéfices réalisés.

**Le financement :**

Pour financer son projet l'entreprise envisage les modalités suivantes :

- Un apport en numéraire en 2020 correspondant à 25% de la valeur globale de l'investissement.
- Une cession en 2020 de 4 anciens véhicules à un prix total net d'impôt de 600 000 DH.
- Un apport en compte courant d'associé de 570 000. Cet apport aura lieu en 2021, et l'argent sera restitué en 2023, aucune rémunération n'est prévue pour cet apport.
- Un emprunt bancaire, au taux de 8% sera obtenu en janvier 2020, montant de 2 500 000 remboursable sur 5 ans par amortissement constant sans aucun différé.

**Travail à faire :**

- 1) **Calculer le chiffre d'affaires et les FNL prévisionnels du projet.**
- 2) **Elaborer et commenter le plan de financement relatif à ce projet.**

**EXERCICE II :**

La société IMATEX passe par des difficultés financières et afin d'assainir la situation, Le PDG de la société Monsieur MAAROUFI, envisage des opérations de restructuration. Il décide de procéder par une réduction du capital, suivi d'une triple opération d'augmentation du capital à savoir : un apport en numéraire et une conversion partielle de l'emprunt obligataire et des crédits. Les actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription et les obligataires acceptent les conditions de conversion.

Avant ces opérations de restructuration, le bilan de la société se présente comme suit :

BILAN SIMPLIFIÉ DE LA SOCIÉTÉ IMATEX			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	10 000 000	Capital (1)	6 000 000
Stocks	1 600 000	Réserves (2)	2 800 000
Clients	2 100 000	Report à nouveau (3)	- 4 200 000
Disponibilités	300 000	Emprunt obligataire(6)	2 000 000
		Dettes financières (4)	5 000 000
		Dettes commerciales (5)	2 400 000
<b>Total Actif</b>	<b>14 000 000</b>	<b>Total Passif</b>	<b>14 000 000</b>

**Informations complémentaires :**

(1) Le capital est composé de 60 000 actions dont 70% détenues par M. MAAROUFI. La valeur des capitaux propres de la société, compte tenu des perspectives de restructuration, et avant recapitalisations, est estimée à 4 000 000 DH.

L'augmentation du capital prévue en numéraire se fera par l'émission de 9 600 actions, entièrement souscrites par Monsieur MAAROUFI.

(2) 50% des réserves sont des réserves légales et statutaires. Le reste sont des réserves facultatives.

(3) Le report à nouveau négatif doit disparaître suite à la réduction du capital par la diminution du nombre d'actions, en imputant les pertes accumulées sur les réserves autres que les réserves légales et statutaires.

(4) & (5) Vu la structure financière actuelle et la difficulté de réussir une opération de titrisation, la société a opté pour une conversion des créances commerciales, financières et obligataires. Cette conversion porte sur une dette auprès de la Banque populaire pour une somme de 2 425 000 DH et une dette envers le fournisseur principal de la société pour un montant de 950 000 DH.

(6) Cet emprunt représente une émission de 2000 obligations convertibles en actions, dont la valeur marché d'une obligation demeure égale à sa valeur nominale soit 1 000 DH. Monsieur MAAROUFI a rapproché les obligataires qui ont accepté la conversion de 50% de leurs obligations en actions en retenant pour parité d'échange la valeur marché des deux titres.

**Travail à faire :**

- 1) *Enumérer de manière précise et concise la différence entre le mécanisme de conversion des dettes et celui de titrisation financière.*
- 2) *A l'issu des différentes opérations de restructuration, déterminer le nombre d'actions de la société IMATEX ainsi que la nouvelle structure de son actionariat.*
- 3) *Présenter le bilan de la société IMATEX après ces opérations de restructuration du capital.*

**EXERCICE III :**

La société Marocaine ALLBIO est une société anonyme à activité agroalimentaire. Pour diversifier ses produits, augmenter sa capacité de production et mieux s'implanter sur son marché, elle envisage absorber une jeune entreprise dynamique dans le secteur à savoir, la société AGROMED-SARL.

Les données relatives à cette opération se résument ainsi :

- Les titres de la société AGROMED-SARL sont évalués à leur valeur mathématique d'après le bilan, compte tenu des corrections suivantes : les terrains seront évalués à 525 000 DH et les constructions à 700 000 DH.
- Les titres de la société ALLBIO seront également estimés à leur valeur mathématique d'après le bilan, sachant que les terrains seront évalués à 600 000 DH et la plus-value des constructions est estimée à 128 250 DH.

Les Bilans des deux sociétés arrêtés à la date de l'opération de fusion se présentent ainsi :

**Bilan de la société AGROMED (en valeurs nettes à la date de la fusion)**

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>1 282 500</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>2 925 000</b>
Terrain	125 000	Capital social (1)	1 500 000
Constructions	500 000	Réserves légales	150 000
Matériel et Outillage	637 500	Autres réserves	1 275 000
Mobilier de Bureau	20 000		
<b>Actif Circulant</b>	<b>2 817 500</b>	<b>Dettes</b>	<b>1 175 000</b>
Stocks	1 800 000	Dettes de financement	400 000
Clients	905 000	Dettes Fournisseurs (2)	515 000
Disponibilités	112 500	Créditeurs divers	260 000
<b>Total</b>	<b>4 100 000</b>	<b>Total</b>	<b>4 100 000</b>

(1) Le capital est divisé en 7 500 parts sociales de 200 DH

(2) Dont 220 000 DH sont des dettes envers le fournisseur société ALLBIO

**Bilan de la société ALL BIO (en valeurs nettes à la date de la fusion)**

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>2 103 750</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>1 571 750</b>
Terrain	450 000	Capital social (2)	1 000 000
Constructions	302 500	Réserves légales	100 000
Matériel et Outillage	460 000	Primes d'émission	250 000
Matériel de transport	325 000	Autres réserves	163 500
Mobilier de Bureau	135 000	Provisions	58 250
Titres de participation (1)	431 250		
<b>Actif Circulant</b>	<b>1 347 125</b>	<b>Dettes</b>	<b>1 879 125</b>
Stocks	702 500	Dettes de financement	200 000
Clients (3)	585 625	Dettes Fournisseurs	1 116 450
Disponibilités	59 000	Dettes fiscales et sociales	41 250
		Créditeurs divers	512 425
<b>Total</b>	<b>3 450 875</b>	<b>Total</b>	<b>3 450 875</b>

(1) Représentent 1875 parts sociales de la société AGROMED acquises à 230 DH.

(2) Le capital est composé de 10 000 actions de 100 DH

(3) Dont 220 000 DH sont des créances sur le client société AGROMED

**NB:** Pour une parité d'échange simple et pratique, la société ALLBIO pourra payer la différence sous forme de soulte en espèce.

**Travail à faire :**

- 1) Déterminer les valeurs mathématiques des titres des deux entreprises ainsi que la parité d'échange à retenir pour cette fusion.
- 2) Compte tenu de sa participation, déterminer le nombre de titre à émettre par la société ALLBIO.
- 3) Présenter le bilan de la société ALLBIO après cette opération de fusion absorption.



Session Normale : Décembre 2018  
Epreuve : Montage et Ingénierie Financière  
Niveau : Semestre 9  
Responsable : Y. ALAMI  
Durée : 2 Heures

G.F.C

**EXERCICE I :**

La société CABNORD est une société familiale installée à Tanger, le Patron M. JANATI envisage actuellement une opération d'extension à travers une nouvelle implantation à Casablanca (CABCASA).

**Le programme d'investissement projeté comporte :**

- Frais d'établissements l'année N : 50 000 DH ;
- L'achat d'un terrain début de l'année N : 1 000 m<sup>2</sup> au prix de 1200 DH le m<sup>2</sup> ;
- Construction d'un bâtiment dont les travaux seront payés comme suit : 50% en N, 25% N+1 et le reste N+2 : 2 400 000 DH ;
- Travaux d'aménagements et installations en N+1 : 900 000 DH ;
- Acquisition et installation des machines en N+1 : 1 000 000 DH ;
- Acquisition du matériel de transport en N : 250 000 DH.

**Les ressources prévisionnelles comptent :**

- ✓ • Autofinancement en N : 700 000 DH, en N+1 : 910 000 DH et en N+2 : 950 000 DH ;
- ✓ • Aucun dividende ne sera distribuer sur les quatre années avenir ;
- ✓ • Le résultat net de l'exercice représente 25 % de la CAF pour chaque exercice ;
- ✓ • M. JANATI dispose de 500 000 DH de liquidité dans son compte bancaire personnel qu'il peut apporter en totalité au début de l'année N. Cet apport en compte courant est à rembourser en N+5 au taux de rémunération de 6% ;
- En N+1, l'entreprise compte céder une immobilisation de l'unité de Tanger, ce qui procurera une ressource nette d'impôt de 720 000 DH
- L'augmentation du chiffre d'affaires engendrera un besoins en fonds de roulement additionnel de 300 000 DH en N+1 et de 250 000 DH en N+2.

**Les financements envisageables sont :**

- Un apport en capital de 1 800 000 DH, libéré à raison de 70% en N et de <sup>30%</sup>~~40%~~ en N+2 ;
- Une subvention d'investissement est à recevoir en N+1 qui représente 35% du prix du terrain.

**Autre alternative de financement potentielle :**

- En cas de besoin, l'entreprise peut faire appel à son banquier, qui est prêt à lui proposer un crédit d'investissement dès le début de l'année N. La valeur du crédit couvre 50% de la valeur globale des constructions envisagées et porte sur une durée de 5 ans, au taux de 8%. Cet emprunt sera remboursé en 5 fractions annuelles égales, avec un différé des intérêts d'une année.

- NB : Il est à préciser que les valeurs de l'autofinancement sus-indiquées ne tiennent pas en compte les intérêts de cet emprunt bancaire et que le taux de l'IS est de 30%

Travail à faire :

- 1) Elaborer et commenter le plan de financement de ce projet sans crédit bancaire.
- 2) Quel est l'impact du crédit proposé par la banque sur le nouveau plan de financement ?

### EXERCICE II :

Afin de renforcer sa position dans son secteur d'activité, la société ALPHA a réalisé une opération de fusion-absorption de la société BETA courant décembre 2017.

A la veille de l'opération et sur la base du contrat de fusion, on vous communique les Bilans simplifiés des deux sociétés ainsi que des informations complémentaires sur la fusion-absorption.

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE BETA			
ACTIF	Montants	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>	<b>550 000</b>	<b>Capitaux Propres :</b>	<b>270 000</b>
Immobilisations net	550 000	Capital (1)	150 000
		Réserves	120 000
<b>Actif Circulant :</b>	<b>300 000</b>	<b>Dettes :</b>	<b>250 000</b>
Stocks	100 000	Fournisseurs	200 000
Clients	160 000	Autres dettes	50 000
Disponibilités	40 000	Plus-values de fusion(2)	330 000
<b>Total</b>	<b>850 000</b>	<b>Total</b>	<b>850 000</b>

- (1) Le capital est composé de 1000 actions au prix nominal de 150 MAD par action.
- (2) Différence entre la valeur évaluée de l'apport des biens de la société BETA et leurs valeurs comptables (Plus-values sur les biens apportés par BETA à ALPHA)

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE ALPHA			
ACTIF	Net	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>	<b>400 000</b>	<b>Capitaux Propres :</b>	<b>500 000</b>
Immobilisations corporelles(2)	246 000	Capital social (1)	400 000
Immobilisations financières(3)	154 000	Réserves	100 000
<b>Actif Circulant :</b>	<b>580 000</b>	<b>Dettes :</b>	<b>480 000</b>
Stocks	200 000	Fournisseurs	300 000
Clients	300 000	Autres dettes	180 000
Disponibilités	80 000		
<b>Total</b>	<b>980 000</b>	<b>Total</b>	<b>980 000</b>

- (1) Le capital est composé de 4 000 actions au prix nominal de 100 MAD par action.
- (2) Le contrat de fusion entre les deux sociétés estime la valeur des immobilisations corporelles à 890 000 DH au lieu de leur valeur comptable de 246 000 DH.
- (3) Les immobilisations financières comportent uniquement la participation de la société ALPHA dans le capital de la société BETA, soit une participation de 35%. Il s'agit donc de 350 actions BETA acquises dans le temps par la société ALPHA au prix unitaire de 440 DH par action.

Travail à faire :

- 1) Sur la base des informations disponibles, déterminer la valeur des capitaux propres des deux sociétés ALPHA et BETA.
- 2) Calculer le rapport d'échange des actions BETA contre les actions ALPHA.
- 3) Déterminer le nombre de titres à émettre par la société ALPHA en contrepartie des apports des actionnaires de la société BETA (aucun versement d'espèce n'aura lieu).
- 4) Calculer la prime de fusion globale et présenter le bilan simplifié de la société ALPHA après l'opération de fusion-absorption.

**EXERCICE III :**

La société OTIMAR passe par des difficultés financières et afin d'assainir la situation, Le PDG de la société Monsieur MORABET, envisage des opérations de restructuration. Il décide de procéder par une réduction du capital, suivi d'une triple opération d'augmentation du capital : conversion des créances, conversion d'emprunt obligataire et apport en numéraires. Les actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription et les obligataires acceptent les conditions de conversion.

Avant ces opérations de restructuration, le bilan de la société se présente comme suit :

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE OTIMAR			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	10 000 000	Capital (1)	5 000 000
Stocks	1 400 000	Réserves (2)	2 500 000
Clients	1 900 000	Report à nouveau (3)	- 4 500 000
Disponibilités	200 000	Emprunt Obligataire(5)	1 000 000
		Dettes (4)	9 500 000
<b>Total Actif</b>	<b>13 500 000</b>	<b>Total Passif</b>	<b>13 500 000</b>

Informations complémentaires :

- (1) Le capital est composé de 50 000 actions dont 70% détenues par M. MORABET. La valeur marché des capitaux propres de la société, compte tenu des perspectives de restructuration, et avant recapitalisations, est estimée à 3 500 000 DH. L'augmentation du capital prévue en numéraire se fera par l'émission de 8 500 actions, entièrement souscrites par Monsieur MORABET.
- (2) 1 600 000 DH sont des réserves légales et des réserves statutaires et le reste sont des réserves facultatives.
- (3) Le report à nouveau négatif doit disparaître suite à la réduction du capital par la diminution du nombre d'actions, en imputant les pertes accumulées sur les réserves autres que les réserves légales et statutaires.

- (4) Vu la structure financière actuelle et la difficulté de réussir une opération de titrisation, la société a opté pour une conversion des créances commerciales, financières et obligataires. Cette conversion porte sur une dette auprès de la BMCI pour 2 750 000 DH et une dette envers le fournisseur principal de la société pour 875 000 DH.
- (5) Cet emprunt représente une émission de 1 000 obligations convertibles en actions, dont la valeur marché d'une obligation demeure égale à sa valeur nominale soit 1 000 DH. Monsieur MORABET a rapproché les obligataires qui ont décidé la conversion intégrale de leurs obligations en actions en retenant pour la parité d'échange la valeur marché des deux titres.

**Travail à faire :**

- 1) *Enumérer de manière précise et concise, le mécanisme, les avantages et les inconvénients de la technique de titrisation financière.*
- 2) *A l'issu des différentes opérations de restructuration, déterminer le nombre d'actions de la société OTIMAR ainsi que la nouvelle structure de son actionnariat.*
- 3) *Présenter le bilan de la société OTIMAR après les opérations de restructuration du capital.*



Session Normale : Décembre 2017  
Epreuve : Montage et Ingénierie Financière  
Niveau : Semestre 9  
Responsable : Y. ALAMI  
Durée : 2 Heures

**Partie I : Questions (3 points)**

- 1) Enumérer les principaux avantages et risques associés à une obligation classique pour l'émetteur et le souscripteur.
- 2) Dans les techniques des scissions d'entreprises que signifient les opérations suivantes : les spin-off, les split-up et les split-off.

**Partie II : Exercices (17 points)**

**EXERCICE I :**

La société TAZIMAR passe par des difficultés financières et afin d'assainir la situation, Le PDG de la société Monsieur Adil TAZI, envisagent des opérations de restructuration. Il décide de procéder par une réduction du capital, suivi d'une double opération d'augmentation du capital par conversion des créances et par apport en numéraires. Les actionnaires renoncent à leur droit préférentiel de souscription.

Avant ces opérations de restructuration, le bilan de la société se présente comme suit :

BILAN SIMPLIFIÉ DE LA SOCIÉTÉ TAZIMAR			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	10 000 000	Capital (1)	4 000 000
Stocks	1 400 000	Réserves (2)	2 000 000
Clients	1 600 000	Report à nouveau (3)	- 3 500 000
Disponibilités	100 000	Dettes (4)	10 600 000
<b>Total Actif</b>	<b>13 100 000</b>	<b>Total Passif</b>	<b>13 100 000</b>

**Informations complémentaires :**

- (1) Le capital est composé de 40 000 actions dont 75% détenues par M. Adil TAZI. La valeur marché des capitaux propres de la société, compte tenu des perspectives de restructuration, et avant recapitalisations, est estimée à 3 150 000 DH.

①

1/66

1/4

L'augmentation du capital prévue en numéraire se fera par l'émission de 10 000 actions, entièrement souscrites par Monsieur Adil TAZI.

(2) Dont 20% sont des réserves légales et 80 % sont des autres réserves.

(3) Le report à nouveau négatif doit disparaître suite à la réduction du capital par la diminution du nombre d'actions, en imputant les pertes accumulées sur les réserves autres que les réserves légales.

(4) Vu la difficulté de réussir une opération de titrisation, la société a opté pour une conversion des créances. Cette conversion porte sur une dette auprès de la BMCE pour 4 000 000 DH et une dette envers le fournisseur principal de la société pour 950 000 DH.

### Travail à faire :

- 1) Préciser en quoi consistent les opérations de titrisation financière et de conversion des créances et expliquer pourquoi M.TAZI a opté pour l'opération de conversion ?
- 2) A l'issue des différentes opérations de restructuration, déterminer le nombre d'actions de la société TAZIMAR ainsi que la nouvelle structure de son actionnariat.
- 3) Présenter le bilan de la société TAZIMAR après les opérations de restructuration du capital.

### EXERCICE II :

Quatre jeunes promoteurs envisagent la création d'une entreprise commerciale et apportent chacun 200 000 DH la première année.

- Les besoins d'investissement pour l'année de démarrage (N) sont les suivants :

- Terrain 350 000 DH.
- Constructions 550 000 DH, amortissement constant sur 20 ans.
- Matériel et mobilier de bureau 200 000 DH, amortissement dégressif sur 5 ans.
- Matériel de transport 300 000 DH, amortissement constant sur 5 ans.

- Le besoin en fonds de roulement est évalué à 36 jours du chiffre d'affaires hors taxe (en début d'exercice). Ce besoin est réparti comme suit : 54 jours pour les stocks, 54 jours pour les créances d'exploitation et 70 jours pour les dettes d'exploitation.

- Le chiffre d'affaires prévisionnel est estimé la première année (N) à 4 000 000 DH et progresse annuellement de 1 000 000 DH jusqu'à la cinquième année (N4).

- La marge sur coût variable réalisée sur la vente peut être estimée à 25 % du chiffre d'affaires.

- Les charges fixes hors amortissement peuvent être évaluées à 40 % de la valeur des constructions et à 10 % de la valeur d'acquisition du matériel et mobilier de bureau et de celui du transport.

- Dans la mesure où les bénéfices sont réalisés les promoteurs envisagent prélever un dividende de 100 000 DH les deux premières années et de 200 000 DH les années suivantes.

- Les quatre promoteurs ont la possibilité de bénéficier d'un emprunt bancaire de 500 000 DH au taux de 10 %, remboursable par amortissement constant sur 5 ans avec un différé total d'une année.

**Travail à faire :**

- 1) Quelle est l'utilité d'un plan de financement dans un montage financier ?
- 2) Sachant que le taux de l'IS est de 30 %, établir le plan de financement de ce projet.

**EXERCICE III :**

Afin de renforcer sa position dans le secteur textile, la société INDOTISSAGE a réalisé une opération de fusion-absorption de la société FILATURIA courant décembre 2016.

A la veille de l'opération de fusion, on vous communique les Bilans simplifiés des sociétés INDOTISSAGE et FILATURIA ainsi que des informations complémentaires sur la fusion-absorption dont le tableau d'évaluation des capitaux propres à compléter :

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE INDOTISSAGE					
ACTIF	Brut	DAP	Net	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>				<b>Capitaux Propres :</b>	
Terrains	1 000 000	-	1 000 000	Capital (2)	4 000 000
Mat. Industriel	4 600 000	1 500 000	3 100 000	Réserves	1 700 000
Titres de participation (1)	900 000	-	900 000		
Fonds de commerce	800 000	-	800 000	<b>Dettes :</b>	
<b>Actif Circulant :</b>				Fournisseurs	700 000
Stocks M/ses	600 000	50 000	550 000	Autres dettes	500 000
Clients	450 000	50 000	400 000		
Disponibilités	150 000	-	150 000		
<b>Total</b>	<b>8 500 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>6 900 000</b>	<b>Total</b>	<b>6 900 000</b>

- (1) Le portefeuille des titres est composé uniquement de 3 000 actions de la société FILATURIA.
- (2) Le capital est composé de 10 000 actions au prix nominal de 400 MAD par action.

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE FILATURIA					
ACTIF	Brut	DAP	Net	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>				<b>Capitaux Propres :</b>	
Terrains	700 000	-	700 000	Capital (3)	3 000 000
Fonds commercial	600 000	-	600 000	Réserves	300 000
Mat. Industriel	1 500 000	400 000	1 100 000		
<b>Actif Circulant :</b>				<b>Dettes :</b>	
Stocks M/ses	700 000	50 000	650 000	Fournisseurs	400 000
Clients	670 000	90 000	580 000	Autres dettes	200 000
Disponibilités	270 000	-	270 000		
<b>Total</b>	<b>4 440 000</b>	<b>540 000</b>	<b>3 900 000</b>	<b>Total</b>	<b>3 900 000</b>

- (3) Le capital est composé de 10 000 actions au prix nominal de 300 MAD par action.

(3)

168

**Informations liées à l'opération de fusion :**

- A l'exception du fonds de commerce et du terrain, les éléments d'actifs et de passif sont apportés pour leurs valeurs nettes comptables.
- Les expertises portées sur les fonds de commerce et les terrains ont permis d'obtenir les valeurs réelles suivantes : le fonds de commerce de la société INDOTISSAGE est estimé à 1 600 000 alors que celui de la société FILATURIA est évalué à 900 000. Le terrain de FILATURIA est évalué à 800 000 et celui d'INDOTISSAGE est estimé à 1 690 000.
- La parité d'échange des titres est effectuée sur la base des valeurs mathématiques intrinsèques.

Tableau d'évaluation des capitaux propres		
ELEMENTS	INDOTISSAGE	FILATURIA
Capital		
Réserves		
Plus-value sur fonds de commerce		
Plus-value sur les terrains		
Plus-value sur titres de participation		
<b>Montant des apports nets</b>		
<b>Valeur nominale des titres existants</b>		
<b>Nombre des titres existants</b>		
<b>Valeur mathématique des titres</b>		

**Travail à faire :**

- 1) *Quelle est la différence entre entités sous contrôle commun et entités sous contrôle distinct ? Quel est l'impact de chaque mode de contrôle sur la valorisation des apports lors des opérations de fusion ?*
- 2) *Déterminer la valeur des capitaux propres des sociétés INDOTISSAGE et FILATURIA.*
- 3) *Déterminer le rapport d'échange des titres sur la base de la valeur mathématique intrinsèque.*
- 4) *Déterminer le nombre de titres à émettre par la société INDOTISSAGE en contrepartie des apports des actionnaires de la société FILATURIA.*
- 5) *Déterminer les conséquences de cette fusion-absorption sur les deux sociétés fusionnées et calculer la prime de fusion globale.*
- 6) *Présenter les bilans simplifiés des sociétés INDOTISSAGE et FILATURIA après l'opération de fusion-absorption.*

4

169

4/4



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI

ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION TANGER

B.P : 1255, Tanger - Principal, Tel : 09 31 34 87/88/89, Fax : 09 31 34 93

Session Normale : Janvier 2016  
Epreuve : Ingénierie Financière  
Niveau : Semestre 9  
Responsable : Y. ALAMI  
Durée : 2 Heures

**Partie I : Questions de synthèse**

- 1) Enumérer les conditions et le processus d'introduction en bourse d'une entreprise pour le premier compartiment de la BVC.
- 2) Lister et donner le rôle et la qualité juridique des différents intervenants dans une opération de titrisation financière au Maroc.
- 3) Dans les opérations de restructuration du capital définir de manière précise et concise chacune des opérations suivantes : l'apport partiel d'actif, la cession d'une société, la scission d'une société, les spin-off et le split-off.

**Partie II : Exercices**

**EXERCICE I :**

La société ATLISSIA souhaite apporter sa branche d'activité « Menuiserie Aluminium » dans le cadre d'un apport partiel d'actif au profit de la société BATICENTRE au capital de 10 millions de MAD réparti en 100 000 actions.

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE ATLISSIA			
ACTIF	Net	PASSIF	Montants
Immobilisations	12 000 000	Capital	10 000 000
Stocks	2 000 000	Réserves	450 000
Clients	3 000 000	Emprunts	4 500 000
Disponibilités	750 000	Dettes d'exploitation	2 800 000
<b>Total</b>	<b>17 750 000</b>	<b>Total</b>	<b>17 750 000</b>

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE BATICENTRE			
ACTIF	Net	PASSIF	Montants
Immobilisations	1 600 000	Capital	1 050 000
Stocks	450 000	Réserves	600 000
Clients	450 000	Emprunts	650 000
Disponibilités	150 000	Dettes d'exploitation	350 000
<b>Total</b>	<b>2 650 000</b>	<b>Total</b>	<b>2 650 000</b>

1

/ 70

Dans le cadre de cette opération, la valeur globale d'échange (VGE) d'ATLASSIA est estimée à 28 500 000 MAD et le traité d'apport fait ressortir les éléments suivants :

Éléments apportés	Valeurs nette comptable	Valeur réévaluée
Immobilisations	1 400 000	3 200 000
Stocks	200 000	270 000
Clients	100 000	100 000
Emprunts	200 000	200 000
Dettes d'exploitation	130 000	130 000

Il est à signaler que Monsieur IBRAHIMI est actionnaire de la société ATLASSIA à hauteur de 60%.

**Travail à faire :**

- 1) De combien d'actions sera composé le capital de la société ATLASSIA après l'apport partiel d'actif de BATICENTRE ?
- 2) Déterminer Le niveau de participation de Monsieur IBRAHIMI à l'issue de cette opération d'apport partiel d'actif.
- 3) Présenter le bilan des deux sociétés après l'opération de rapprochement selon les deux hypothèses : les deux sociétés sont sous contrôle de Monsieur IBRAHIMI et les deux sociétés sont sous contrôle distinct.

**EXERCICE II :**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, la société AFRICATUB a réalisé une opération de fusion-absorption de la société NORTUBIA.

A la veille de l'opération de fusion, on vous communique les principaux documents suivants :

- Bilan simplifié de la société absorbante AFRICATUB
- Bilan simplifié de la société absorbée NORTUBIA
- Informations complémentaires sur la fusion-absorption dont le tableau d'évaluation des capitaux propres à compléter :

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE AFRICATUB					
ACTIF	Brut	DAP	Net	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>				<b>Capitaux Propres :</b>	
Mat. Industriel	4 500 000	1 200 000	3 300 000	Capital (2)	2 500 000
Titres de participation (1)	600 000	-	600 000	Réserves	1 450 000
<b>Actif Circulant :</b>				<b>Dettes :</b>	
Stocks M/ses	500 000	50 000	450 000	Fournisseurs	700 000
Clients	450 000	60 000	390 000	Autres dettes	250 000
Disponibilités	160 000		160 000		
<b>Total</b>	<b>6 210 000</b>	<b>1 310 000</b>	<b>4 900 000</b>	<b>Total</b>	<b>4 900 000</b>

- (1) Les titres de participation : Il s'agit de 3 000 actions de la société NORTUBIA
- (2) Le capital est composé de 10 000 actions au prix nominal de 250 MAD par action.

2

171

BILAN SIMPLIFIE DE LA SOCIETE NORTUBIA					
ACTIF	Brut	DAP	Net	PASSIF	Montants
<b>Actif Immobilisé :</b>				<b>Capitaux Propres :</b>	
Fonds commercial	600 000	-	600 000	Capital (3)	1 200 000
Mat. Industriel	900 000	300 000	600 000	Réserves	150 000
<b>Actif Circulant :</b>				<b>Dettes :</b>	
Stocks M/ses	200 000	10 000	190 000	Fournisseurs	400 000
Clients	410 000	70 000	340 000	Autres dettes	50 000
Disponibilités	70 000		70 000		
<b>Total</b>	<b>2 180 000</b>	<b>380 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>Total</b>	<b>1 800 000</b>

(3) Le capital est composé de 6 000 actions au prix nominal de 200 MAD par action.

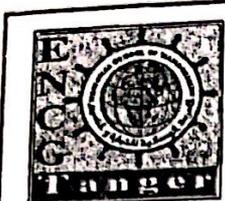
**Informations liées à l'opération de fusion :**

- A l'exception du fonds de commerce, les éléments d'actifs et de passif sont apportés pour leur valeur nette comptable.
- Le fonds de commerce la société AFRICATUB est estimé à 700 000 (Création), alors que celui s de la société NORTUBIA est évalué 1 350 000 (plus valus).
- La parité d'échange des titres est effectuée sur la base des valeurs mathématiques intrinsèques.

Tableau d'évaluation des capitaux propres		
ELEMENTS	NORTUBIA	AFRICATUB
Capital		
Réserves		
Plus Value sur fonds de commerce		
Plus value sur titres de participation		
Montant des apports nets		
Valeur nominale des titres existants		
Nombre des titres existants		
Valeur mathématique des titres		

**Travail à faire :**

- 1) Déterminer la valeur des capitaux propres de chaque société.
- 2) Déterminer la parité d'échange des titres en se basant sur la valeur mathématique intrinsèque.
- 3) Compte tenu de sa participation, déterminer le nombre de titres à émettre par la société AFRICATUB en contrepartie des apports des autres actionnaires de la société NORTUBIA.
- 4) Déterminer les conséquences de cette fusion-absorption sur les deux sociétés fusionnées AFRICATUB et NORTUBIA
- 5) Présenter le bilan simplifié de la société AFRICATUB après l'opération de fusion-absorption.



Université Abdelmalek Essaâdi

ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE TANGER

Adresse : B.P 1255 Tanger-Maroc, Tél : 039-31-34-87/88/89

Fax: 039-31-34-93 Site web: www.encgt.ma

**Examen du 1<sup>er</sup> semestre (Janvier 2015)**

**Niveau** : S9

**Option** : Commerce International

**Matière** : Fiscalité Internationale / GFC

**Responsable** : M.Belamhitou

**Durée** : 2h

**I Traiter le sujet suivant : (8 points)**

Les conventions fiscales internationales : champ d'application matériel et temporel

**II Traiter les cas suivants : (12 points)**

Soit un contribuable résident à tanger et disposant au titre de l'année 2014 d'un revenu locatif imposable de 200 000dh. Ce contribuable a aussi disposé au titre de la même année d'une redevance de 72000dh payée par un laboratoire domicilié en France, pays avec lequel le maroc a conclu une convention de non double imposition.

Sur cette redevance, le laboratoire a opéré une retenue à la source au taux de 10%.

**T.A.F :**

1-Calculer l'IR à payer par ce contribuable en appliquant les méthodes d'élimination de la double imposition suivantes :

-Méthodes d'exonérations.

-Méthodes d'Imputation.

-Méthode de déduction.

(40)

117



Université Abdelmalek Essaâdi

ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE TANGER

Adresse : B.P 1255 Tanger-Maroc, Tél : 039-31-34-87/88/89

Fax: 039-31-34-93 Site web: [www.encyt.ma](http://www.encyt.ma)

**Examen du premier semestre (janvier 2014)**

**Epreuve : Fiscalité Internationale**

**Niveau : Semestre 9**

**Filière : Commerce International / G.F.C**

**Responsable : M.Belamhitou**

**Durée : 2h**

**Traiter les questions suivantes:**

**I-Répondre aux questions suivantes (10pts)**

- 1- Expliquer les différentes sources des conventions fiscales internationales.
- 2- Expliquer les étapes de déroulement de la conclusion d'une convention fiscale internationale.
- 3- La résolution du problème de la double résidence pour les personnes physiques et les personnes morales.

**II-Traiter le cas suivant (10pts)**

Un salarié français quitte la France pour aller vivre au Maroc et y travailler au Maroc comme salarié d'une entreprise marocaine, mais sa femme et ses enfants restent en France.

Il a réalisé au 2012 le revenu suivant :

- Salaire au Maroc : 200.000 DH
- Revenu locatifs des immeubles en France : 6000 €

LA

/ 118

a- Quelle est la résidence de ce salarié ?

b- Calculer l'IR à payer sachant que :

- Cours spot : 1€ = 11DH

- Le taux de l'IR en France 30%

- On suppose le taux de l'IR au Maroc : 38% avec la somme à déduire est de 24.400 DH

b1- cas d'une absence d'une CFI.

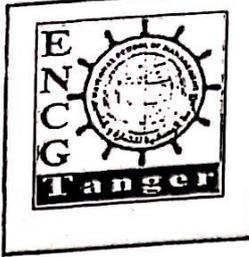
b2- cas d'une présence d'une convention fiscale internationale en appliquant les méthodes d'élimination de double imposition de l'exonération, d'imputation et de déduction.

b3- Quelle est la meilleur méthode pour le contribuable.

42

2

119



Université Abdelmalek Essaâdi

ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE TANGER  
Adresse : B.P 1255 Tanger-Maroc, Tél : 039-31-34-87/88/89

Fax: 039-31-34-93 Site web: www.encgt.ma

**Examen du 1<sup>er</sup> semestre (Janvier 2016)**

**Niveau** : S9  
**Option** : Commerce International / GPC  
**Matière** : Fiscalité Internationale  
**Responsable** : M. Belamhitou  
**Durée** : 2h

**I Traiter le sujet suivant : (8 points)**

Les conventions fiscales internationales : champ d'application matériel et temporel

**II Traiter les cas suivants : (12 points)**

Soit un contribuable résident à Tanger et disposant au titre de l'année 2014 d'un revenu locatif imposable de 200 000dh. Ce contribuable a aussi disposé au titre de la même année d'une redevance de 72000dh payée par un laboratoire domicilié en France, pays avec lequel le Maroc a conclu une convention de non double imposition. Sur cette redevance, le laboratoire a opéré une retenue à la source au taux de 10%.

**T.A.F :**

1-Calculer l'IR à payer par ce contribuable en appliquant les méthodes d'élimination de la double imposition suivantes :

- Méthodes d'exonérations.
- Méthodes d'Imputation.
- Méthode de déduction.

1/113

2-quelle est la méthode la plus avantageuse pour le contribuable.

3-Si le contribuable a un autre revenu professionnel réalisé en Allemagne d'un montant de 300 000 exonéré a 50% en Allemagne.

a- calculer le montant de l'IR à payer par ce contribuable au Maroc en appliquant les méthodes d'élimination de la double imposition suivantes :

-la méthode d'exonération totale

-la méthode d'imputation limitative

-la méthode du crédit d'impôt fictif

b- quelle est la meilleure méthode pour le contribuable.

1/114





**EXAMENS DE FIN DE SEMESTRE**  
**SESSION D'AUTOMNE**  
**Session Normale – Décembre 2018**

---

Epreuve	: Fiscalité Internationale
Responsable	: M. BELAMHITOU
Niveau	: 5 <sup>ème</sup> Année - Semestre 9
Option	: CI - GFC
Jour /Date	: Vendredi 21/12/2018
Durée	: 02 H

---

**I- Traiter le sujet suivant : (10 points)**

Les différentes formes du transfert indirect des bénéfices en illustrant par le cas du Maroc.

**II- Traiter le cas suivant : (10 points)**

Un résident français détient des activités au niveau de trois pays : Maroc, France et l'Espagne.

Il a réalisé en 2017 des revenus professionnels imposés à l'IS :

- Revenu professionnel Marocain : 3.300.000 dh
- Revenu Français : 200.000 Euro
- Revenu Espagnol : 400.000 Euro

Les taux de l'IS sont : Maroc : 30 %, France : 33 %, Espagne 31 %.

Le revenu réalisé en France a bénéficié d'une exonération de 50 %.

**TAF :**

- 1) Régulariser la situation fiscale de ce contribuable dans le cadre des conventions fiscales internationales sachant que le taux de change : 1 Euro = 11 dh en appliquant toutes les méthodes d'élimination de la double imposition.
- 2) Régulariser la situation fiscale si le contribuable a une résidence fiscale marocaine.



**EXAMENS DE FIN DE SEMESTRE**  
**SESSION D'AUTOMNE**  
**Session Normale – Décembre 2019**

Epreuve : **Fiscalité Internationale**  
Responsable : **M. BELAMHITOU**  
Niveau : **5<sup>ème</sup> Année - Semestre 9**  
Option : **CI - GFC**  
Jour /Date : **Vendredi 20/12/2019**  
Durée : **02 H**

**I- Traiter les questions suivantes : (7 points)**

- 1- Le champ d'application temporel des conventions fiscales internationales.
- 2- Les étapes de la conclusion des conventions fiscales internationales.

**II- Traiter le cas suivant : (13 points)**

Une société résidente espagnole détient des revenus professionnels au niveau de trois pays : Maroc, Espagne et la France.

Elle a réalisé en 2018 des revenus professionnels imposés à l'IS.

- Revenu professionnel Marocain : 5 500 000 dh
- Revenu Français : 300 000 euro
- Revenu Espagnol : 400 000 euro

Les revenus réalisés en France et en Espagne ont bénéficié d'une exonération de 50 %.

Les taux de l'IS sont : Maroc : 31 %, France : 33 %, Espagne 30 %.

- Le cours de change : 1 euro = 11dh.

**TAF :**

- 1- Régulariser la situation fiscale de la société dans le cadre des CFI en appliquant toutes les méthodes d'élimination de la double imposition.
- 2- Régulariser la situation fiscale si la société a une résidence marocaine.

J-11/19